

Ecole publique de Coat Pin
11, rue de Coat Pin
29 340 Riec-Sur-Bélon
Ec.0291599F@ac-rennes.fr
02-98-06-92-02



Procès verbal du Conseil d'Ecole du mardi 25 juin 2019

Présents:

Enseignants

M URVOY	CP CM1 CM2 et Directeur
Mme MONTFORT	CE1 CE2
Mme LHYVER	TPS PS MS GS

Parents d'élèves élus

- Mme THIERY Stéphanie
- Mme TEXIER Laëtitia
- Mme THAERON RENARD Stéphanie Parent élue

Représentante de la mairie

Mme FORMOSA Adjointe aux affaires scolaires

Absents :

- M Lucien Le Meut DDEN
- Mme LE MAO Sandrine (parent suppléant)

Excusés :

M DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale
M MIOSSEC Maire
Mme ROMANINI Patricia (parent suppléant)
Mme Le Coz Elue

Avant l'ouverture du conseil d'école M Urvoy tient à saluer la mémoire de M Claude Chaluleau. M Chaluleau, ancien professeur d'anglais et passionné de rock'n roll était aussi à l'écoute des enjeux éducatifs en sa qualité de DDEN.

1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de janvier. Il indique que le document est disponible sur le site internet de l'école.

2- Les projets des classes.

L'année a été riche en projet pour les classes. L'équipe enseignante remercie l'ensemble des acteurs (parents, mairie, APE) qui leur permettent de pouvoir mettre en place des actions afin de donner encore plus de sens aux apprentissages.

<p><u>Piscine à l'Aquapaq de Quimperlé</u></p> <p>Les enfants ont participé à un cycle de 8 séances de natation. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs. Ils notent que le planning des séances étant le lundi (contrairement au vendredi les années passées) il a été plus difficile de trouver des parents.</p> <p>Les enseignants souhaitent aussi que les exigences de fin de cycle soient plus déterminées (Attestation de Savoir Nager avec différents paliers, test d'aisance, test anti-panique...) et un point avec Conseiller Pédagogique sera fait.</p>	Maternelles CP CE
<p><u>Échanges entre les classes maternelles</u></p> <p>Le partenariat entre les classes maternelles des écoles publiques de la commune s'est poursuivi avec succès cette année.</p> <p>Le thème retenu cette année était la ferme. Les enfants ont visité la ferme de Bara Laeiz à Riec ainsi que la ferme bio.</p> <p>Les rencontres ont aussi permis aux enfants de danser ensemble à la fête des écoles.</p>	Maternelles
<p><u>Parcours lecture DMTL</u></p> <p>Les résultats des votes ont été proclamés lors du festival rêves d'océans à Doëlan. Les élèves se sont rendus à la MEM pour voter.</p> <p>Cette année encore, les 3 classes de l'école ont pu rencontrer un auteur ou un illustrateur :</p> <ul style="list-style-type: none">- Laurent Moreau, illustrateur pour la classe maternelle- Christine Schneider, auteure pour les CP CE- Vincent Godeau, illustrateur pour les CM	Toute l'école
<p><u>Classe transplantée à l'île Tudy</u></p> <p>Un temps fort cette année a été le séjour en classe d'arts à l'île Tudy. Les élèves ont été en immersion dans leur projet d'arts plastiques. Beaucoup de techniques ont été abordées et les élèves ont réalisé beaucoup d'œuvres en laissant libre court à leur imagination.</p> <p>Le travail fera l'objet de restitution-vernissage le mardi 2 juillet 2019 à l'école.</p> <p>L'équipe enseignante remercie la mairie, l'APE, l'amicale et tous les parents qui se sont mobilisés pour que le projet puisse être porté par l'école.</p> <p>Les parents pourront récupérer les documents sur clé USB.</p>	Toute l'école

<p><u>Intervention breton</u> Les interventions Mervent n'ayant pas été à la hauteur des attentes, l'école n'a pas souhaité poursuivre le partenariat. Cependant, ne souhaitant pas perdre le parcours culturel autour de la langue bretonne, les enseignants ont contacté l'association « Ti Ar Vro Kemperle » basée à Riec pour organiser une initiation à la langue au sein de l'école pour la classe maternelle et les CP l'an prochain. Le coût d'une séance est de 60 euros, c'est pourquoi lors du montage financier l'équipe enseignante a adressé un courrier à M Le Maire pour savoir si une aide financière pouvait être apportée au projet. La mairie indique que l'intervention doit être axée sur la langue bretonne et non la découverte culturelle. C'est en ce sens que l'équipe pédagogique compte conduire le projet.</p>	maternelles
<p><u>Rencontres chorales</u> La classe de CP-CM s'est rendue à l'Ellipse afin de présenter les chants appris cette année. Un moment fort en émotion. M Urvoy remercie Gwen Gourlaouen et Dominique Le Dréau qui oeuvrent à la bonne mise en place de ces rencontres. Concernant le volet musical, l'an prochain les 3 classes bénéficieront d'une intervention musique de Quimperlé Communauté avec un projet autour des musiques du monde.</p>	CP CM1 CM2
<p><u>Permis piéton</u> Les élèves de CE1 CE2 ont passé le permis piéton avec la gendarmerie de Pont-Aven. Les parents élus font part du souhait que cette opération se renouvelle. Mme Montfort explique que ce sont les gendarmes qui sollicitent les écoles en fonction des disponibilités.</p>	CE1 CE2
<p><u>Intervention MAIF</u> Les bénévoles de la MAIF, dans le cadre du parcours citoyen des élèves, sont intervenus pour travailler avec les élèves autour des risques domestiques.</p>	CE1 CE2
<p><u>Aires Marines Educatives</u> Le projet d'AME est en train de se construire. Les recherches de financement pérennes du projet sont toujours en cours. Sur le terrain, les élèves sont allés découvrir à Questéland le lieu maritime qui devrait devenir un lieu de gestion participative pour l'école. Conditions pour l'obtention du label :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer le partenariat avec le référent scientifique. - Réaliser un état écologique de la zone choisie. - Mettre en place un « conseil de la mer ». - Développer du lien avec les différents partenaires. <p>Si la météo n'a pas permis de profiter autant des ateliers prévus, il s'agit d'une première visite de terrain encourageante.</p>	Toute l'école

Projection de classes pour la rentrée (en fonction des effectifs actuels annoncés)

<u>Classe 1</u> Maternelle Mme Lhyver	TPS	5	23	63 élèves		
	PS	5				
	MS	5				
	GS	8				
<u>Classe 2</u> CE1 - CE2 Mme Montfort	CE1	6	17		63 élèves	
	CE2	11				
<u>Classe 3</u> CP- CM M Urvoy	CP	6	23			63 élèves
	CM1	11				
	CM2	6				

Le conseil des maitres a décidé de répartir les CP avec les CM1-CM2 et les CE1 avec les CE2. Ce choix semble, à l'heure actuelle, le plus judicieux pour l'équipe enseignante pour permettre aux différents groupes de bénéficier de temps d'apprentissage les plus adaptés. De plus l'expérience de cette année a été positive.

Les parents élus indiquent que la répartition est cohérente et que l'année s'est bien déroulée de cette manière.

Les effectifs sont stables dans un contexte de départ de 11 CM2, du déménagement de 4 élèves et du départ de 2 élèves. (17 départs)

M Urvoy rappelle que ces informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction d'inscriptions et départs qui peuvent avoir lieu durant l'été.

Le conseil d'école indique qu'il faut être vigilant quant aux effectifs cependant le projet de lotissement à Coat Pin laisse penser que cela permettra de composer les prochaines cohortes d'élèves qui quitteront l'école.

5- Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président
M Urvoy

Les secrétaires
Mme Montfort / Mme Lhyver